



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 3 de l'ordre du jour provisoire annoté

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Première session

Rome, 8 - 10 septembre 1998

**IDENTIFICATION DES DIVERSES COMPOSANTES DE
LA STRATÉGIE MONDIALE ET PRÉPARATION
D'UN PLAN DE TRAVAIL PLURIENNAL**

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 3
II. CONTEXTE	4 - 5
III. RAISON D'ÊTRE ET RÔLE DE LA STRATÉGIE MONDIALE	6 - 9
IV. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE MONDIALE	10 - 13

V. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA STRATÉGIE MONDIALE	14 - 35
VI. AVIS SOLLICITÉS AUPRÈS DU GROUPE DE TRAVAIL, ET RECOMMANDATIONS POSSIBLES À LA COMMISSION À SA HUITIÈME SESSION	36 – 37
	Page
<i>Annexe 1:</i> Projet de plan de travail quinquennal (1999-2003) pour l'élaboration de la Stratégie mondiale de gestion des ressources zoogénétiques	14

IDENTIFICATION DES DIVERSES COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE MONDIALE DE GESTION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

I. INTRODUCTION

1. Depuis le début des années 60, la FAO aide les pays à identifier leurs ressources zoogénétiques et à élaborer des stratégies de conservation. Plus récemment, cette aide a été octroyée en collaboration avec le PNUE. En 1990, le Conseil de la FAO a recommandé au Secrétariat de préparer un programme global de gestion durable des ressources zoogénétiques au plan mondial. Une réunion d'experts, tenue en 1992, et des sessions ultérieures des organes directeurs de la FAO ont donné l'impulsion initiale nécessaire à l'élaboration de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage (Stratégie mondiale), en 1993. La signature du programme Action 21 et la ratification de la Convention sur la diversité biologique ont ultérieurement favorisé l'élaboration et la conception de la Stratégie mondiale. En 1995, le Comité de l'agriculture a examiné les premières étapes du processus de mise en route et le Conseil a appuyé la Stratégie, en reconnaissant la nécessité d'y associer l'ensemble des parties prenantes, et de mobiliser des fonds supplémentaires de sources extrabudgétaires pour mener à bien le perfectionnement et la mise en oeuvre de la Stratégie.

2. Au sein de la FAO, le mandat de la Commission des ressources phylogénétiques a été élargi en 1995, et étendu notamment aux ressources zoogénétiques. En 1996, l'importance des ressources zoogénétiques et de la Stratégie mondiale a été reconnue à la fois au Sommet mondial de l'alimentation et à la troisième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. La Conférence a demandé au Directeur général de créer un Groupe *ad hoc* d'experts des ressources zoogénétiques, qui s'est réuni du 7 au 9 janvier 1997, pour préparer les futurs travaux d'un groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Groupe *ad hoc* a souligné qu'il importe de mettre en place un mécanisme intergouvernemental solide, afin de favoriser et d'encourager une meilleure gestion des ressources zoogénétiques aux plans mondial, régional et national. A sa septième session, en mai 1997, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est convenue de mettre en place un Groupe de travail technique intergouvernemental subsidiaire sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Groupe de travail a reçu pour mandat d'adresser à la huitième session ordinaire de la Commission, en 1999, des recommandations concernant le perfectionnement de la Stratégie mondiale.

3. Le présent document a pour objet de favoriser les débats à la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et de l'aider à identifier les divers éléments constitutifs de la Stratégie mondiale qui nécessitent une participation intergouvernementale, afin que leur perfectionnement et leur mise en oeuvre puissent être menés à bien. On trouvera dans la dernière partie du document, une série proposée de recommandations adressées à la Commission concernant le perfectionnement de la Stratégie mondiale, ainsi qu'un plan de travail à l'*Annexe 1*, en vue de leur examen par le Groupe de travail. Le présent document aborde aussi la préparation d'un premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*: on trouvera dans le document complémentaire CGRFA/WG-AnGR-1/98/3 une proposition détaillée concernant cette initiative.

II. CONTEXTE

4. Les ressources zoogénétiques jouent un rôle dans l'alimentation et l'agriculture depuis plus de 12 000 ans, permettant d'obtenir davantage de viande, de produits laitiers, d'œufs, de fibres, d'engrais, de fumier utilisé comme combustible et de puissance de traction. Les agriculteurs et les éleveurs ont utilisé efficacement la diversité zoogénétique pour mettre au point des races adaptées aux conditions locales, et des produits d'origine animale permettant de répondre aux besoins et aux désirs de l'homme. La domestication et la sélection dans différents milieux ont permis d'obtenir quelque 4 500 races, à partir d'une quarantaine d'espèces d'animaux sauvages. Non seulement des ressources zoogénétiques fournissent des produits alimentaires et autres essentiels, mais elles réduisent aussi souvent, de manière nette, les risques pour les agriculteurs, créent des emplois et même des travaux agricoles de contre-saison. Le bétail est également devenu un élément culturel important et il est essentiel au maintien de nombreux modes de vie traditionnels. La très grande diversité des ressources zoogénétiques dont disposent les agriculteurs et la diversité des produits qui en résulte permettent à l'humanité de survivre dans des conditions de production très variées, allant notamment des tropiques humides et chauds aux déserts arides et aux régions arctiques ou montagneuses extrêmement froides. La diversité génétique permet également d'adapter le bétail aux maladies, aux parasites, aux fortes variations de la disponibilité et de la qualité des aliments et de l'eau, ainsi qu'à d'autres facteurs limitants. On estime que, directement et indirectement, les animaux d'élevage fournissent quelque 30 pour cent des besoins totaux de l'humanité en matière d'alimentation et d'agriculture.

5. La communauté internationale est de plus en plus sensible au rôle essentiel que jouent les ressources zoogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture. Les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont été examinées lors de conférences des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Lors de leur deuxième conférence, en 1995, les Parties ont reconnu, par la Résolution II/15, la nature particulière de la diversité biologique agricole, ses caractéristiques et ses problèmes distincts, appelant des solutions particulières. La diversité biologique agricole était le thème principal de la troisième conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, en 1996. Par Résolution III/11, les Parties ont décidé de créer un programme d'activités sur la diversité biologique agricole; ont souscrit sans réserve à l'élaboration ultérieure de la Stratégie mondiale et ont encouragé les Parties à procéder à des recensements et à examiner la situation des ressources zoogénétiques pour l'élevage et les mesures propres à assurer leur conservation et leur utilisation durable. En donnant, par Résolution III/5, des avis au mécanisme financier de la Convention, le Fonds pour l'environnement mondial, les Parties ont indiqué que la priorité devrait être accordée à l'appui des efforts de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique ayant une importance pour l'agriculture. La Commission du développement durable, lors de l'élaboration du programme Action 21, a également souligné qu'il importe de promouvoir un développement agricole et rural durable, et a reconnu qu'il était essentiel d'assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques pour une agriculture durable. Une récente publication de la Banque mondiale, intitulée "*Biodiversity and Agricultural Intensification*", décrit la nécessité d'améliorer les pratiques de conservation et de sélection, afin que les ressources zoogénétiques continuent à fournir aux humains des produits alimentaires et autres de qualité. Mais cette sensibilité croissante de la communauté internationale aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques pour l'élevage doit encore être concrétisée dans les pays et aux plans régional et mondial, ce qui est l'objectif de la Stratégie mondiale.

III. RAISON D'ÊTRE ET RÔLE DE LA STRATÉGIE MONDIALE

6. La Stratégie mondiale fournit un cadre pour l'établissement de politiques, stratégies et actions nationales, régionales et mondiales et peut servir à favoriser et coordonner les activités de nombreuses organisations indépendantes qui s'intéressent aux ressources zoogénétiques dans le cadre d'un développement agricole et rural durable. Les ressources zoogénétiques sont à la base de la production vivrière et agricole et la Stratégie mondiale fournit un cadre à la fois pour leur utilisation à court terme et leur élaboration, et pour leur gestion à long terme, afin de permettre leur utilisation durable, leur élaboration rationnelle et leur conservation. Elle vise à sensibiliser aux nombreux rôles et valeurs des ressources zoogénétiques, en reconnaissant l'importance de l'aptitude à l'adaptation des ressources génétiques pour l'obtention d'une intensification durable des milieux de production, en associant les meilleures pratiques agricoles récentes et traditionnelles et en contribuant à la réalisation de la sécurité alimentaire et du développement rural dans le monde. L'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques nécessitent la participation des pays, des régions et du monde entier et une volonté de renforcer les capacités nationales de gestion, en particulier dans les pays en développement. Les besoins de renforcement des capacités se font en général plus sentir dans les pays en développement qui ont les besoins les plus urgents de sécurité alimentaire et de développement économique. La Stratégie mondiale, si elle est appliquée avec succès, aidera les pays à réaliser les trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique, à savoir: la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

7. Malgré le rôle important que jouent les ressources zoogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture, le développement rural et la diversification, et dans l'adaptation permanente à l'évolution de l'environnement et des forces du marché, ces ressources disparaissent rapidement. Les pertes de ressources zoogénétiques ont été plus importantes dans les pays développés, qui ont souvent privilégié un petit nombre de races très productives au détriment de leurs races locales. Une stratégie de production à fort apport d'intrants et à fort rendement a souvent été possible dans les pays développés ayant des climats propices, car ils disposaient des ressources nécessaires pour maintenir des apports élevés d'intrants, et ont adopté des pratiques de gestion qui réduisent sensiblement les incidences des variables d'ordre écologique. Cette réduction à un nombre relativement restreint de races très productrices nécessitant un fort apport d'intrants a contribué sensiblement à accroître la production animale totale dans les pays développés. Cependant, même dans ces pays, on se rend de plus en plus compte que l'érosion génétique accroît la vulnérabilité aux variations de l'environnement et réduit le potentiel de réaction des agriculteurs à l'évolution du marché. Dans les pays en développement, la transformation rapide des systèmes agricoles traditionnels, souvent par un recours inconsidéré à des ressources zoogénétiques exotiques, est la principale cause de la disparition de races animales. Nombre de pays en développement n'ont pas la disponibilité systématique de ressources (intrants) nécessaires pour répondre aux besoins des races animales à fort apport d'intrants et à rendement élevé. En outre, une grande partie des zones de production, souvent constituées par de très grandes étendues de terres utilisées pour la production alimentaire et agricole, sont, de par leurs caractéristiques profondes, des systèmes à moyen ou faible apport d'intrants. En conséquence, le remplacement des races locales par des races exotiques n'est pas une stratégie de production animale durable et aura des incidences négatives à long terme pour les pays qui luttent pour parvenir à la sécurité alimentaire et au développement rural. Il ne faut pas en déduire pour autant que dans tous les cas, l'utilisation des ressources zoogénétiques exotiques n'est pas la bonne approche, mais il est essentiel de mettre au point des stratégies systématiques d'élevage qui tiennent compte de l'environnement et du marché locaux. Le principal rôle de la Stratégie mondiale est d'aider les pays à renforcer leur capacité de gestion de leurs ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et à planifier, concevoir et appliquer comme il convient des systèmes de production animale solides, durables et efficaces à long terme. Ces

systèmes doivent tenir compte du potentiel à la fois des races locales et des ressources génétiques exotiques le cas échéant, pour l'instauration et le maintien de la sécurité alimentaire.

8. Non seulement la Stratégie mondiale encourage et renforce la capacité d'utiliser et de mettre en valeur durablement les ressources zoogénétiques, mais elle favorise également la mise en place d'approches efficaces de conservation des ressources zoogénétiques, susceptibles d'intéresser un jour les agriculteurs. La raison d'être de la conservation des ressources zoogénétiques potentiellement utiles aux agriculteurs et aux éleveurs est que l'environnement et les marchés continueront à évoluer. L'accès à une base diversifiée de ressources zoogénétiques garantit la sécurité alimentaire, qui permet aux agriculteurs et aux éleveurs de réagir à une évolution imprévue de l'environnement et du marché. D'après les informations les plus précises dont on dispose, 30 pour cent environ de l'ensemble des races d'élevage sont maintenant menacées d'extinction, et des stratégies de conservation doivent donc être mises au point pour que l'on puisse conserver ces ressources zoogénétiques en vue d'une utilisation ultérieure.

9. Les techniques récentes, les communications et les marchés mondiaux ont permis de modifier rapidement les pratiques agricoles, en particulier de diffuser largement les ressources génétiques exotiques, qui ont souvent supplanté les ressources génétiques locales. Dans de nombreux cas, ces améliorations visaient à accroître la production, souvent d'un seul produit, au lieu de tenir compte de la productivité de l'ensemble du cycle biologique, de la durabilité des systèmes agricoles et des rôles des systèmes agricoles traditionnels. La plupart du temps, l'analyse des incidences à long terme du remplacement rapide des races locales et des systèmes agricoles traditionnels n'a pas été entreprise. Il est donc nécessaire de se placer dans l'optique nouvelle de l'utilisation à long terme et de la mise en valeur des ressources zoogénétiques pour l'élevage. L'intensification durable des systèmes d'élevage doit être fondée à la fois sur des volumes de production réalistes et durables et sur une utilisation optimale des intrants disponibles, ce qui accroît du même coup la productivité. L'intensification doit être orientée par une connaissance des limites et des possibilités du support de production, et l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques doivent être fondées sur une connaissance globale du rôle et de la valeur des races tant locales qu'exotiques. Cet approfondissement des connaissances est important pour réaliser une intensification durable dans l'ensemble des milieux de production, mais il est particulièrement crucial pour l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques dans les milieux de production à faible ou moyen apport d'intrants, qui sont courants dans les pays en développement. Continuer à utiliser inconsidérément les ressources zoogénétiques exotiques aura des incidences négatives à long terme et, dans de nombreux cas, détériorera la sécurité alimentaire des pays, au lieu de la garantir.

IV. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE MONDIALE

10. Depuis 1993, l'élaboration et l'application de la Stratégie mondiale ont essentiellement eu lieu à deux niveaux: au niveau mondial, et dans le cadre d'un projet pilote régional en Asie. Un centre de coordination mondial a été créé au Siège de la FAO à Rome, pour élaborer le cadre de la Stratégie mondiale et lancer l'élaboration de ses principaux éléments constitutifs, tels que l'infrastructure mondiale reposant sur les pays, le système d'information et de communication, le système d'alerte rapide et les lignes directrices pour la gestion des ressources zoogénétiques. Le Système mondial d'alerte rapide sur les ressources zoogénétiques pour l'élevage recense et décrit 3 882 races de 28 espèces, en utilisant des informations antérieures à la fin de l'année 1995. Ces renseignements ont été utilisés pour produire la *Liste mondiale de surveillance pour la diversité des animaux domestiques* qui recense officiellement la diversité des animaux domestiques. Deux éditions de la *Liste mondiale de surveillance* sont parues, la dernière en 1995.

11. En 1993, un projet quinquennal consacré à “la conservation et à l’utilisation des ressources zoogénétiques dans la région Asie et Pacifique”, intéressant 12 pays, a été mis en place, avec un appui financier généreux du Gouvernement japonais. Ce projet a démontré le rôle essentiel que jouent les centres de coordination régionaux en coordonnant les activités régionales et en fournissant un appui technique aux pays. Le projet a sensibilisé au rôle et à la valeur des ressources zoogénétiques dans la région Asie, et a appuyé le lancement de 11 plans d’action nationaux pour une meilleure gestion des ressources zoogénétiques. Cependant, si l’on ne trouve pas de ressources financières extrabudgétaires supplémentaires, le centre de coordination régional pour l’Asie devra cesser ses activités en octobre 1998.

12. Des progrès sont actuellement faits dans la mise en place d’autres centres de coordination régionaux et nationaux dans le monde entier. En Europe, 37 pays ont identifié leur centre de coordination national et trois ateliers ont été organisés à l’intention des coordonnateurs nationaux des ressources zoogénétiques. Aux fins de la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale, l’Afrique subsaharienne a été divisée en trois sous-régions, conformément à l’organisation régionale actuelle. Le centre de coordination pour l’Afrique australe sera mis en place en 1998, avec un financement assuré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Norvège. Les centres de coordination régionaux pour l’Afrique occidentale et centrale, et l’Afrique orientale et centrale seront mis en place dès que l’on trouvera les financements nécessaires. Des centres de coordination nationaux sont mis en place dans toute l’Afrique. Un atelier régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes a été organisé en 1996 et 11 centres de coordination nationaux ont été identifiés dans la région des Amériques. En 1997, un accord a été conclu entre la FAO et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), en vertu duquel ils collaborent pour la mise en place et le maintien de la structure régionale pour le Proche-Orient. Un atelier régional pour le Proche-Orient s’est tenu en 1997, et sept pays de la région ont maintenant identifié leurs centres de coordination nationaux.

13. Le perfectionnement et la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale dépendront de l’appui conjugué des fonds du Programme ordinaire de la FAO et de fonds extrabudgétaires. Les fonds du Programme ordinaire et les ressources extrabudgétaires sont nécessaires pour maintenir le centre de coordination mondial; à ce jour, un appui extrabudgétaire en faveur du centre de coordination mondial a été fourni par les Gouvernements français, allemand, celui des Etats-Unis d’Amérique, les Pays-Bas et le PNUD. Des chercheurs invités du Canada, de l’Egypte, de l’Allemagne, du Ghana et de l’Espagne ont également contribué de manière importante à l’élaboration de la Stratégie mondiale au centre de coordination mondial. La poursuite de la création et du maintien de centres de coordination régionaux dépend entièrement d’un appui extrabudgétaire et de contributions directes des pays et de donateurs. La mise en oeuvre de la Stratégie mondiale au plan national dépendra en grande partie des engagements nationaux. Les pays appuient la création de leurs centres de coordination nationaux et fournissent aussi les ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre des projets. Ils ont également élaboré des avant-projets, afin de mobiliser des fonds de donateurs en vue d’accroître leur capacité de conduite de l’élevage et de mettre en oeuvre des projets spécifiques.

V. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA STRATÉGIE MONDIALE

14. La Stratégie mondiale a été conçue pour fournir un cadre général en vue de la gestion des ressources zoogénétiques pour l’élevage. Elle se compose de plusieurs éléments et composantes interdépendants. Les principaux éléments constitutifs sont les suivants: un **mécanisme intergouvernemental** propre à assurer la participation directe des gouvernements et la continuité des avis de politique et de l’appui; une **structure de planification et de mise en oeuvre**, qui fournit le cadre nécessaire à l’action nationale et un appui régional et mondial; un **programme de travail technique**, visant à appuyer la gestion efficace des ressources zoogénétiques à

l'échelle nationale; et un élément d'**établissement des rapports et d'évaluation** afin de fournir les données essentielles et les informations nécessaires pour une orientation, une planification et une action efficaces et faire rapport sur l'état de la diversité, de la capacité du pays et des connaissances actuelles, afin de veiller à ce que l'élaboration et la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale soient menées à bien.

15. On trouvera ci-après les éléments constitutifs essentiels de la Stratégie mondiale, qui doivent être examinés par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, afin d'assurer leur perfectionnement et la réussite de leur mise en oeuvre. On trouvera également une liste de ces éléments au Tableau 1.

16. Le premier élément essentiel de la Stratégie mondiale qui doit être examiné par le Groupe de travail est le **mécanisme intergouvernemental**, qui est indispensable pour assurer la participation des gouvernements et des parties prenantes au perfectionnement, à la mise en oeuvre et au suivi de la Stratégie mondiale. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est le mécanisme intergouvernemental de la Stratégie mondiale. La Conférence de la FAO, par sa Résolution 3/95, a chargé la Commission de coordonner les questions de politique, sectorielles et intersectorielles touchant à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les statuts de la Commission, adoptés par la Résolution 1/110 du Conseil, prévoient la création de groupes de travail sectoriels et, en 1997, la Commission a en conséquence mis en place un organe subsidiaire, le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les groupes de travail sectoriels examinent la situation et les questions qui touchent à la biodiversité agricole dans des domaines relevant de leurs compétences respectives, donnent des avis et adressent des recommandations à la Commission sur ces questions, examinent les progrès réalisés en matière d'exécution du programme de travail de la Commission et s'occupent d'autres questions qui leur ont été soumises par la Commission. Les travaux préparatoires nécessaires et l'exécution des activités de la Commission sont financés par le budget ordinaire de l'Organisation.

17. **Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le rôle du mécanisme intergouvernemental et en particulier recommander des tâches que la Commission voudra peut-être lui confier pendant l'exercice 1999-2001.**

18. L'élément essentiel suivant de la Stratégie mondiale est l'**infrastructure de planification et de mise en oeuvre qui repose sur les pays**, qui comprend cinq éléments structurels essentiels: le centre de coordination mondial, les centres de coordination régionaux, les centres de coordination nationaux, le mécanisme de participation des donateurs et des parties prenantes et le Système mondial d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS).

19. L'infrastructure de planification et de mise en oeuvre qui repose sur les pays est nécessaire pour communiquer et coordonner efficacement, fixer des priorités, élaborer et mettre en oeuvre des stratégies, plans et projets et pour établir des rapports. Le centre de coordination mondial au Siège de la FAO dirige la planification, l'élaboration et la mise en oeuvre de l'ensemble de la Stratégie, élabore et maintient le système d'information et de communication, supervise la préparation des lignes directrices, coordonne les activités entre les régions, prépare des rapports et des documents de réunion, favorise les débats de politique, identifie les besoins de formation, d'enseignement et de transfert de technologies, élabore des propositions de programmes et de projets et mobilise les ressources des donateurs. Les centres de coordination régionaux favorisent les communications régionales, fournissent une aide et une orientation techniques, coordonnent la formation, la recherche et les activités de planification entre les pays, lancent l'élaboration de politiques régionales, aident à identifier les priorités et propositions de

Tableau 1. Éléments constitutifs de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage

Composantes:	Mécanisme intergouvernemental	Infrastructure de planification et de mise en oeuvre axée sur les pays	Programme de travail technique	Rapports et évaluation
Éléments	La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Coordonnateur mondial	Plans nationaux de gestion des ressources zoogénétiques	Premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde
	Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques	Coordonneurs régionaux	Intensification durable	Rapports nationaux
			Caractérisation	Suivi au niveau national et mondial
	Gouvernements nationaux	Coordonneurs nationaux	Conservation	
		Mécanisme pour la participation des donateurs et des parties prenantes	Communication	Liste mondiale de surveillance - Système d'alerte rapide
		DAD-IS	Plans d'urgence et d'intervention	

Renforcement des capacités:	Formation et enseignement	Directives	Gestion des données et des informations
	Transfert de technologie	Recherche	Communications et coordination

Assistance technique:	Experts de la FAO	Groupe informel d'experts	Cadres
	Réunions d'experts	Logiciel perfectionné d'information	
	Recherche		

projets et interagissent avec les institutions gouvernementales, les donateurs, les instituts de recherche et les organisations non gouvernementales. Le centre de coordination régional pour l'Asie est le plus avancé. Les centres de coordination nationaux conduisent, favorisent et coordonnent les activités nationales, identifient les besoins de renforcement des capacités, élaborent des avant-projets, aident à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques nationales et interagissent avec les diverses parties prenantes dans les pays, notamment le centre de coordination national chargé de la diversité biologique, et avec les centres de coordination régional et mondial.

20. Le mécanisme d'association des donateurs et des parties prenantes mobilise les diverses parties prenantes en fournissant un appui multisectoriel à la Stratégie mondiale. Le centre de coordination mondial vise à assurer la participation des parties prenantes à tous les principaux aspects de la Stratégie mondiale, grâce à toutes sortes de moyens de communication. Par exemple, une réunion informelle *ad hoc* des donateurs et des parties prenantes a été organisée au Siège de la FAO à Rome en 1996, et elle a permis d'obtenir des engagements visant à garantir la corrélation entre la Stratégie mondiale et d'autres initiatives internationales pertinentes telles que le programme Action 21 et la Convention sur la diversité biologique. Le mécanisme des parties prenantes permet aux instances non gouvernementales de participer davantage à l'élaboration de la Stratégie. Au plan national, chaque pays devra déterminer les mécanismes auxquels il souhaite associer ses parties prenantes des secteurs public et privé, pour la gestion de ses ressources zoogénétiques.

21. Le Système mondial d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), fonctionne comme centre d'échanges pour la Stratégie mondiale. Il s'agit d'un système mondial de données et d'informations très largement diffusées et d'accès aisé. La mise au point et l'utilisation de ce mécanisme mondial est beaucoup plus efficace que si les pays créaient leur propre système autonome et permet un échange efficace de données et d'informations entre les pays. Le DAD-IS est un outil moderne de communication et d'information qui permet de diffuser rapidement et efficacement des lignes directrices, des rapports et des documents de réunion; il fournit un mécanisme pour les échanges de vues et répond à des besoins d'information spécifiques en établissant des liens entre les agriculteurs, les spécialistes et les décideurs. Le DAD-IS fournit également aux pays la "structure virtuelle" qui permet d'élaborer et de mettre en oeuvre la Stratégie mondiale. L'une de ses caractéristiques principales est qu'il assure la mise en mémoire et la communication, indépendantes des pays, des données et informations relatives aux ressources zoogénétiques. Le DAD-IS (phase 1) a fonctionné jusqu'en avril 1996, sous forme de projet pilote, utilisant Internet. La phase 2, améliorée pour mieux répondre aux besoins des pays, sera diffusée sur Internet et hors réseau sur un CD-ROM multilingue. Les phases 3 et 4 sont déjà prévues, avec l'aide du Groupe d'experts informel, et seront mises en oeuvre lorsque leur financement sera assuré, et lorsque le centre de coordination national acquerra de l'expérience en matière d'utilisation du système. Le DAD-IS appuie directement le renforcement des capacités et la participation des pays à la Stratégie mondiale. La base de données sur les races du DAD-IS, fondement du Système d'alerte rapide pour les ressources zoogénétiques, permet l'établissement de la Liste mondiale de surveillance pour la diversité des animaux domestiques et l'utilisation, par les pays, de leurs données et leurs informations de façon efficace et efficiente. Le DAD-IS permet également la participation active permanente des diverses autres parties prenantes à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale.

22. **Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission des mesures propres à élaborer plus avant l'infrastructure de planification et de mise en oeuvre qui repose sur les pays. Les avis sur les modalités de progression ultérieure de la création de centres de coordination régionaux et nationaux sont particulièrement importants, de même que les avis sur les sources potentielles de financement pour la création et le maintien des centres de coordination, et afin de faire en sorte que le DAD-IS soit opérationnel dans tous les pays participants.**

23. Le **Programme de travail technique** est l'élément essentiel suivant de la Stratégie mondiale. Les éléments de ce programme qui nécessitent une élaboration ultérieure sont décrits dans les paragraphes suivants.

24. La préparation de Plans nationaux de gestion des ressources zoogénétiques pour l'élevage est un élément essentiel de la Stratégie mondiale, car la gestion des ressources zoogénétiques d'un pays est techniquement complexe et nécessite la participation des agriculteurs et des éleveurs, des décideurs, des communautés locales et autochtones et autres parties prenantes. La préparation de plans nationaux aidera les pays à perfectionner leurs directives concernant un développement durable de l'élevage pour leurs systèmes importants de production alimentaire et agricole; à évaluer leurs besoins et priorités; à sensibiliser au rôle et à la valeur des ressources zoogénétiques, en particulier les ressources génétiques locales, à mieux cibler et à rendre plus efficaces les activités de gestion; et, pour les pays en développement, à fournir une base à l'aide des donateurs. Pour aider les pays à préparer leurs stratégies et plans d'action nationaux, le centre de coordination mondial a préparé un document intitulé *Lignes directrices pour l'élaboration de plans nationaux de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage (principes généraux)*. Le centre de coordination mondial continuera à élaborer et perfectionner des lignes directrices à l'appui de l'élaboration de stratégies et plans de gestion des ressources zoogénétiques des pays. Les centres de coordination régionaux fourniront une aide technique aux pays et coordonneront la formation et d'autres activités touchant à l'élaboration de stratégies et plans d'action nationaux de gestion.

25. Les lignes directrices sont un élément essentiel de la Stratégie mondiale et jettent les bases permettant d'appuyer directement les efforts nationaux. Elles fournissent un moyen efficace d'identifier les problèmes et offrent des possibilités de les résoudre. Outre les *Lignes directrices principales*, des *Lignes directrices secondaires* techniques détaillées ont été établies pour aider les pays à procéder au recensement et à d'autres aspects de la caractérisation, et notamment à mieux décrire les milieux primaires de production pour chaque race d'élevage, la mesure de la diversité des animaux domestiques (MoDAD); l'intensification durable des ressources génétiques animales, en particulier par l'enregistrement des animaux pour l'amélioration des races dans les systèmes de production à faible ou moyen apport d'intrants; l'élaboration des objectifs de sélection et de la stratégie d'élevage; et la conservation des ressources zoogénétiques, notamment par la gestion des petites populations à risque. Ces lignes directrices seront élaborées, incorporées dans le DAD-IS et distribuées sur d'autres supports aussi rapidement que les ressources financières le permettront.

26. **Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission que les pays qui n'ont pas encore commencé à préparer les plans de gestion des ressources zoogénétiques pour l'élevage lancent cette activité dans les trois à cinq prochaines années, afin de terminer dans les dix prochaines années l'élaboration des plans nationaux.**

27. **Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi donner des avis à la Commission sur les fonds nécessaires au perfectionnement et à la distribution de toutes les lignes directrices nécessaires, et aux programmes de formation correspondants, afin de renforcer la capacité des pays en matière de gestion de leurs ressources zoogénétiques.**

28. La caractérisation, ou la connaissance de l'étendue, de la répartition, des caractéristiques fondamentales, des performances comparées, de la valeur et de l'état actuel des ressources zoogénétiques d'un pays, est un élément essentiel de la Stratégie mondiale. La coordination mondiale et régionale et un renforcement sensible des capacités au sein du pays sont nécessaires pour caractériser les ressources zoogénétiques dans le monde. Les activités nécessaires sont notamment l'identification et le recensement des diverses races; une description détaillée de chaque race, et des environnements de production auxquels elle s'adapte et dans lesquels elle est mise au point; des descriptions comparées des races concernant les principales caractéristiques de

production et d'adaptation; l'évaluation de l'importance mondiale des races et le suivi des variations d'effectifs des races. Outre ces activités, des descriptions moléculaires comparées, comprenant des ensembles de marqueurs moléculaires normalisés, sont nécessaires pour évaluer de manière fiable la diversité génétique des races, aider à mieux cibler les efforts de conservation et contribuer à établir une base saine pour les stratégies d'élevage. Le centre de coordination mondial a lancé la préparation d'une proposition détaillée visant à mesurer la diversité des animaux domestiques qui est appelée le projet *MoDAD, Mesure de la diversité des animaux domestiques*. La coordination mondiale du projet MoDAD serait assurée par le centre de coordination mondial, et du personnel des centres de coordination régionaux et nationaux participerait aux activités de terrain, à la coordination de la recherche et à la formation.

29. Une utilisation et une mise en valeur actives et durables des races animales constituent l'élément principal de la Stratégie mondiale concernant la sécurité alimentaire. L'intensification durable de l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'élevage nécessite un renforcement sensible des capacités, en particulier pour les pays en développement qui luttent pour la sécurité alimentaire et contre la pauvreté. Les aspects de renforcement des capacités de la Stratégie mondiale comprennent notamment la formation et l'enseignement, le transfert de technologies, la gestion des données et de l'information, la recherche, les communications, la coordination des ressources humaines disponibles et l'utilisation de lignes directrices.

30. L'enregistrement et l'évaluation des performances des animaux, ainsi que la conception d'objectifs et de stratégies d'élevage sont nécessaires pour appuyer une prise de décisions efficace par les agriculteurs et tous les échelons de l'Etat, et réaliser une intensification rapide et durable de l'utilisation des ressources zoogénétiques. Les méthodes et les mécanismes institutionnels d'enregistrement des animaux et de mise en valeur des races sont bien établis dans les systèmes de production à fort apport d'intrants des pays développés. Cependant, les systèmes d'enregistrement des performances des animaux et des stratégies d'élevage pour les systèmes de production à moyen ou faible apport d'intrants qui sont répandus dans les pays en développement sont généralement absents ou peu nombreux. Pour aider à la mise en place de systèmes d'enregistrement des performances des animaux, le centre de coordination mondial a préparé un projet de rapport sur *L'enregistrement des animaux pour les milieux de production à moyen apport d'intrants*, consacré à la mise en place et à la gestion de programmes d'enregistrement des animaux et les principes qui régissent l'élaboration et le maintien de l'enregistrement des animaux dans ces systèmes de production.

31. La conservation des ressources zoogénétiques pour l'élevage qui sont menacées d'extinction est un autre élément important de la Stratégie mondiale. Un tiers de toutes les races d'élevage sont, d'après les estimations actuelles, menacées, il s'agit la plupart du temps de races des pays en développement et les recensements montrent qu'il n'y a guère de programmes de conservation qui aient été mis en place pour ces ressources menacées. La Stratégie mondiale identifie la nécessité de plusieurs activités de conservation, notamment la tenue de la *Liste mondiale de surveillance pour la diversité des animaux domestiques*, afin de fournir un recensement mondial et un système d'alerte rapide pour les ressources zoogénétiques; la mise en oeuvre d'activités appropriées de conservation *in situ* et *ex situ*, en particulier l'entretien d'animaux vivants et la conservation de matériel génétique; le renforcement des efforts visant à identifier les ressources zoogénétiques uniques et vulnérables, afin d'aider à fixer des priorités pour la conservation; l'amélioration de la connaissance du rôle et de la valeur des ressources zoogénétiques locales disponibles et la capacité de conserver et de mieux utiliser ces ressources. Des lignes directrices pour la *gestion des petites populations à risque* ont été mises au point, afin d'aider les pays à identifier les options et les besoins techniques pour la gestion des populations menacées d'extinction. Le centre de coordination mondial continuera à élaborer des lignes directrices pour une conservation efficace, et identifiera et favorisera l'élaboration en vue de l'utilisation sur le terrain de techniques nouvelles et récentes, particulièrement utiles. Les centres de coordination régionaux seront chargés de coordonner la formation en matière de conservation

et la préparation de plans régionaux de conservation, et ils fourniront une assistance technique aux pays. Les centres de coordination nationaux seront chargés d'élaborer et de mettre en oeuvre leurs plans nationaux de conservation.

32. Le Groupe de travail souhaitera peut-être donner des avis à la Commission sur la mise en place d'un mécanisme pour l'identification des priorités de conservation des ressources zoogénétiques mondiales et sur la façon de répondre à des situations dans lesquelles des races sont en danger imminent d'extinction.

33. L'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie de communication efficace est un élément essentiel de la Stratégie mondiale, qui nécessite l'orientation vers des publics donnés, afin de communiquer efficacement avec les agriculteurs, les éleveurs, les communautés locales et autochtones, les scientifiques et les techniciens, les non-spécialistes, les décideurs, les instituts de recherche, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, afin qu'ils soient tenus au courant de la Stratégie mondiale et que leur intérêt ne fléchisse pas; elle permet en outre d'aider ces parties prenantes à mieux coordonner les ressources humaines limitées et les activités à l'intérieur des pays et entre eux. Le centre de coordination mondial continuera à communiquer avec les parties prenantes et à encourager la communication entre celles-ci par divers moyens, notamment le Bulletin d'information sur les ressources génétiques animales, des bulletins, des réunions, des conférences électroniques, des fiches, des CD-ROM et le DAD-IS sur Internet. Il produira aussi une publication qui décrit la Stratégie mondiale, et l'utilisera pour sensibiliser le grand public à la nécessité de la Stratégie.

34. Le dernier élément de la Stratégie mondiale consiste à mettre en place des mécanismes d'évaluation des progrès réalisés en matière de mise en oeuvre de la Stratégie mondiale, à suivre l'état des ressources zoogénétiques et à faire rapport à ce sujet. La FAO a demandé au Groupe informel d'experts sur l'élaboration de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage d'évaluer les progrès réalisés en matière de mise en oeuvre de la Stratégie mondiale. Le Groupe a donc préparé une série initiale de critères et d'indicateurs sur lesquels fonder leur première évaluation de la Stratégie mondiale, qui sont présentés à l'*Annexe 2* du document CGRFA/WG-AnGR-1/98/Inf.1. Le Groupe a également recommandé qu'un *Rapport* périodique *sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* soit préparé afin de jeter les bases de l'évaluation des progrès réalisés en matière d'amélioration de l'utilisation, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques, en utilisant le Système mondial d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), qui est un mécanisme efficace permettant de suivre l'état des ressources zoogénétiques dans le monde et de faire périodiquement rapport en la matière. Des propositions détaillées concernant la nature et la teneur de ce *Rapport* sont présentées dans le document complémentaire CGRFA/WG-AnGR-1/98/3.

35. Le Groupe de travail souhaitera peut-être formuler des recommandations à l'intention de la Commission sur l'instauration d'un processus d'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale, et notamment le rôle éventuel du Groupe de travail à cet égard. Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi donner un avis sur le lancement d'un *Rapport* périodique *sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

VI. AVIS SOLLICITÉS AUPRÈS DU GROUPE DE TRAVAIL, ET RECOMMANDATIONS POSSIBLES À LA COMMISSION À SA HUITIÈME SESSION

36. Lorsqu'il examinera la Stratégie mondiale, et ses éléments constitutifs, ainsi que le plan de travail pour leur perfectionnement et leur mise en oeuvre tel que présenté à l'*Annexe 1* au présent document, le Groupe de travail souhaitera peut-être donner, le cas échéant, un avis sur

tout complément d'information à ce sujet dont la Commission pourrait avoir besoin à sa huitième session ordinaire.

37. **Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission:**

- a) d'examiner aux fins d'approbation la Stratégie mondiale des ressources zoogénétiques pour l'élevage et ses éléments constitutifs;
- b) d'examiner aux fins d'approbation le plan de travail pour le perfectionnement et la mise en oeuvre des éléments constitutifs de la Stratégie mondiale et de donner des orientations sur les priorités (*Annexe I*);
- c) de décider d'un calendrier pour la réception de rapports sur la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale et le suivi de celle-ci (par. 34);
- d) de demander à la FAO de lancer la préparation d'un *Rapport périodique sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, préparé à partir des informations fournies par les pays, qui devra servir de base à son rôle d'orientation politique et de suivi, le premier *rapport* de ce type devant être présenté à la Commission à sa dixième session ordinaire en 2003, si la Commission le souhaite, dans le cadre d'un *rapport* plus vaste qui traite également d'autres éléments des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (par. 34 et CGRFA/WG-AnGR-1/98/3);
- e) de demander au Groupe de travail, pendant la période qui s'écoulera avant la neuvième session ordinaire de la Commission en 2001:
 - i) de continuer à suivre et à orienter la mise en oeuvre des éléments constitutifs prioritaires de la Stratégie mondiale (par. 14-35); et
 - ii) en particulier, de superviser le lancement du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA/WG-AnGR-1/98/3);
- f) de recommander que les gouvernements fassent le nécessaire, aux plans national et régional, pour assurer une mise en oeuvre efficace de la Stratégie mondiale, en particulier:
 - i) par l'identification et la dévolution de pouvoirs aux centres de coordination nationaux (par. 18-19);
 - ii) par la préparation de stratégies nationales et de programmes de travail nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques (par. 23-27);
 - iii) par l'utilisation de systèmes d'information propres à permettre l'échange rapide de données et d'informations sur les modalités de gestion, et à favoriser la communication, au sein des pays, dans la région et entre les régions (par. 18, 21-22, 25, 33, 34);
 - iv) par l'élaboration et la mise en oeuvre de projets pertinents de gestion de l'élevage et de projets de renforcement des capacités, avec des ressources à la fois nationales et issues de donateurs, fondés notamment sur les

lignes directrices relatives à la Stratégie mondiale (par. 24-33);

- g) de recommander que les pays et organisations donateurs fournissent un appui financier, en particulier en faveur des pays en développement, pour la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale et de ses éléments constitutifs, conformément aux priorités fixées par la Commission (par. 24-33); et
- h) de demander aux pays de faire rapport régulièrement à la Commission sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, sur les activités qu'ils ont entreprises pour mettre en oeuvre la Stratégie mondiale, et sur les fonds nationaux et l'appui des donateurs qui ont été engagés dans ce contexte, et en particulier pour fournir des informations régulièrement mises à jour sur les indicateurs de la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale convenue par la Commission (par. 34-35).

Annexe 1

**PROJET DE PLAN DE TRAVAIL QUINQUENNAL (1999-2003) POUR
L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE MONDIALE DE GESTION DES RESSOURCES
ZOOGÉNÉTIQUES¹**

ACTIVITÉ	ACHÈVEMENT PRÉVU
1. Elaboration et appui de l'infrastructure de planification et de mise en oeuvre reposant sur les pays	
1.1 Centres de coordination pour les ressources zoogénétiques pour l'élevage mis en place et formés dans 120 pays de cinq régions; centre de coordination mondial pleinement opérationnel	2000
1.2 Mise au point et maintenance du DAD-IS (système d'information et de communication), destiné à être utilisé par les pays, et pour permettre le suivi régional et mondial, la coordination, l'évaluation, la planification et l'établissement de rapports sur les activités de gestion des ressources zoogénétiques <ul style="list-style-type: none"> • DAD-IS phase 2.1, mis en oeuvre² • DAD-IS phase 3, conçu et mis en oeuvre³ • DAD-IS phase 4, conçu et mis en oeuvre⁴ 	1999 2000 2002
1.3 Mécanismes des donateurs et des parties prenantes intégralement mis en place, à l'appui de la communication, de la mobilisation des fonds, de la recherche-développement et de l'établissement des rapports	2001
2. Elaboration du programme de travail technique	
2.1 Lignes directrices primaires et secondaires, visant à aider les pays à élaborer leurs plans nationaux de gestion ⁵ <ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de l'élaboration détaillée • Mise en circulation d'une série d'outils conviviale, destinée à être utilisée par les décideurs à tous les niveaux 	2000 2003
2.2 Octroi d'une aide aux pays pour la conception et la mise en oeuvre de plans nationaux de gestion des ressources zoogénétiques ⁶	2003
2.3 Elaboration et maintien d'un système de recensement des races et de suivi des banques de génomes	2000
2.4 Conception d'un système de suivi, d'évaluation, d'adaptation et de transfert de technologies	2003
2.5 Préparation et mise en oeuvre d'une stratégie complète de communication pour la gestion des ressources zoogénétiques pour l'élevage	2000
3. Elaboration et maintien d'un système complet d'établissement de rapports et d'évaluation⁷	
3.1 Mise à jour de la Liste mondiale de surveillance pour la diversité des animaux domestiques <ul style="list-style-type: none"> • Troisième édition • Quatrième édition 	2000 2003
3.2 Evaluation des progrès réalisés dans le perfectionnement et la mise	

ACTIVITÉ	ACHÈVEMENT PRÉVU
en oeuvre de la Stratégie mondiale et rapport à ce sujet à la Commission	2001
3.3 Présentation du premier <i>Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde</i> à la Commission ⁸	2003

¹ Si on dispose de fonds du Programme ordinaire et de fonds extrabudgétaires suffisants.

² Bases de données multilingues et système DAD-IS hors réseau (CD-ROM); nomination d'un animateur pour aider à l'utilisation du système, notamment en ce qui concerne la collecte, l'analyse et la communication des données pour le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*.

³ Incorporation de dispositions pour la caractérisation des milieux de production en ce qui concerne l'aptitude des races à l'adaptation; une base de données sur les banques de génomes; la première mise à jour importante de la base de données sur les races; la préparation des versions du DAD-IS en arabe et en chinois; la mise au point définitive du prototype de planification de l'action; et l'introduction de systèmes d'établissement de bases de données DAD-IS adaptées aux besoins des pays.

⁴ Incorporation de la première version de modules de formation et de conception de la recherche et d'analyse assistée par ordinateur pour le renforcement des capacités.

⁵ Lignes directrices complètes dans tous les domaines de la caractérisation, de l'intensification durable et de la conservation des ressources zoogénétiques, et pour la planification et l'intervention d'urgence.

⁶ Utilisation des lignes directrices préparées conformément au point 2.1 précité.

⁷ Utilisation du DAD-IS dans toute la mesure possible.

⁸ Le plan de travail détaillé pour la préparation du *Rapport* se trouve à l'*Annexe 1* au document CGRFA/WG-AnGR-1/98/3.